

Le Planning Familial d'Indre et Loire est une association de loi 1901. Fondée sur le concept d'éducation populaire, cette association favorise l'échange et le partage des savoirs, des cultures, des expériences. L'association agit dans le secteur de la prévention, de l'éducation et lutte contre toutes les formes de violences. C'est avant tout un espace de parole, un lieu d'écoute et d'information, de documentation et de formation.

Les thèmes que nous abordons sont :

- l'éducation à la santé, les relations entre les hommes et les femmes, le couple, la famille, la parentalité, la grossesse, les différents moyens de contraception, les représentations sociales, les normes, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, du VIH, de la prévention des conduites à risques,

- la prévention de la violence, le racisme, les discriminations, le harcèlement, l'homophobie, la délinquance et les violences conjugales.

Communication et orientation :

- Diffusion de l'information quant à l'existence des groupes de parole pour les femmes victimes de violences, mis en place par le PF37 : affichage dans les commissariats, pharmacies, cabinets de médecins, mairies...
- Distribution des plaquettes d'information de la Préfecture et diffusion des dates de permanences assurées par le PF37 sur le département.
- Orientation des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles vers les différents partenaires du réseau départemental en fonction du contexte spécifique.

Formation des acteurs :

- Sensibilisation et formation des professionnels (centres sociaux, foyers accueillant les femmes, foyers/MECS, maison d'arrêt, centres de formation du sanitaire & social, etc.)

Accompagnement des femmes victimes de violences :

- Rencontres individuelles des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles.
- Accompagnement collectif des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles participant aux groupes de parole organisés par le PF 37.

Travail auprès des détenus de la Maison d'arrêt de Tours :

- Interventions collectives et individuelles auprès des mineurs de la Maison d'arrêt de Tours et suivi après leur sortie.
- Interventions collectives et individuelles auprès des majeurs de la Maison d'arrêt de Tours et suivi après leur sortie.

Actions de prévention :

- Public scolaire : assurer des actions de prévention des violences auprès des filles et des garçons au sein des collèges, lycées et lycées professionnels, lycées agricoles, CFA, MFR,...
- Public hors scolaire : assurer des actions de prévention des violences auprès des jeunes 16/30 ans au sein des centres de formations, des missions locales, des chantiers d'insertion et des structures médico-sociales (foyers MECS, foyers de femmes, ESAT, ITEP, IME...)